

Mairie  
DE  
**REPLONGES**



N° Délibération  
D532022

Nombre de membres en

Exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 27  
Pour : 27  
Contre : 0

Date de la convocation :  
03/11/2022

Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 10 novembre 2022

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 03 novembre 2022, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël Maires-Adjoints,  
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –  
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire –  
M. MONTERRAT Franck – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis –  
M. GAILLARD Bruno – M. NILLON Christophe – Mme DEGRANGE Valérie –  
Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme BONNAT  
Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à Mme ROBIN  
Pascale, M. DEVEYLE Alain a donné pouvoir à Monsieur VERNOUX Bertrand,  
Mme BOZONNET Nathalie a donné pouvoir à Mme LOURD Mathilde, Mme  
PONCET Florence a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, Mme JOLY Christelle a  
donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°1 du budget assainissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la proposition de Décision Modificative n° 1 au Budget Assainissement telle que suit :

Section d'Investissement :

Dépenses :	compte 213 -041 avance STEP	+ 57 882.89 €
Recettes :	compte 0238-041 avances marché	+ 57 882.89 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges le 15 novembre 2022



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20221110-D532022bis-DE  
Date de réception préfecture : 29/11/2022